



CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 05 MARS 2019

Convocation : lundi 25 février 2019

LE MARDI CINQ MARS DEUX MIL DIX NEUF, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie d'Ouarville, à 20 h 30, sous la présidence de M. Jean-Michel DUBIEF, Maire.

Étaient présents : Mrs DUBIEF Jean-Michel, PINGUENET Patrick, VEILLARD Michel, PICHARD Guillaume, ORSINI Bruno, BODA Roland, CLAVIER Gérard, PINEAU Denis, BESNARD Jean-Philippe, MINARD Frédéric, SEILLE François, Mme AGOSTO Claude.

Absent(s) excusé(es) : Mmes BAUER Frédérique, AGOSTO Claude ; Mrs. BILLON Michel, PINEAU Denis

Pouvoir : AGOSTO Claude donne pouvoir à DUBIEF Jean-Michel ; PINEAU Denis donne pouvoir à ORSINI Bruno

La majorité du conseil est représentée.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. Guillaume PICHARD est élu secrétaire de séance.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Église : réfection intérieure

Les travaux avancent bien.

Sur le « Bas-Côté Sud » (St Martin), la préparation du support pour peindre est terminée, les peintures vont pouvoir débuter. La dépose des vitraux est programmée courant de semaine prochaine.

En ce qui concerne le « Bas-Côté Nord » (Vierge), le dégagement des peintures est terminé et la réfection des vitraux est prévue sur place sans démontage. D'après le maître d'œuvre, et selon le planning prévisionnel, la fin des travaux est envisagée courant novembre. L'objectif étant de célébrer la messe de minuit du 24 décembre en l'Église d'Ouarville.

Logement 3 rue de Moraize

Les travaux de démolition ont débuté le 25 février. La 1ère réunion de chantier ayant lieu demain, mercredi 06 mars à 11 h00, nous en saurons davantage sur l'avancée des travaux.

Enfouissement des lignes électriques par ENEDIS

Les travaux avancent bien, la pose des câbles sont en cours.

Des difficultés ont été rencontrées. L'entreprise a sectionné 2 câbles télécom, un premier reliant le hameau d'Ossoville avec coupure de téléphone et internet sur le tout le mois de janvier puis le deuxième (dernièrement coupé) le long de la RD339 qui concerne le hameau d'Ensoville et qui prive également les usagers du téléphone et d'internet depuis plus d'un mois. Contacts difficiles avec orange qui retarde les travaux de réparations.

L'entreprise doit à l'issue des travaux reprendre les chemins qui ont été détériorés.

EAU & ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique que les budgets prévisionnels de l'eau et de l'assainissement ont été montés selon les données suivantes :

- m3 du compteur château d'eau : 37 703.00
- m3 d'eau facturé : 30 196.00
- m3 d'eau assainie : 17 066.00

BP 290 – Eau

Monsieur le Maire a présenté le compte administratif 2018 et l'affectation du résultat comme suit :

Section	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	82 996.2 €	52 092.0 €
DEPENSES	104 244.3 €	12 645.7 €
RESULTAT BRUT EXERCICE 2018	-21 248.11 €	39 446.33 €
EXCEDENT REPORTE 2018 - RF 002	33 687.08 €	
EXCEDENT REPORTE 2018 - RI 001		3 531.69 €
SOLDE 2018	12 438.97 €	42 978.34 €
RESTE A REALISER		0.00 €
COMPLEMENT DU DEFICIT		0.00 €
Affectation du résultat		
Investissement :		
RI 001- Excédent d'investissement 2018 :		42 978.34 €
R1068 - Comblement du déficit 2018 :		0.00 €
Fonctionnement :		
R002-Excédent 2018 :		12 438.97 €

Monsieur le Maire précise que le budget de cette année est serré. Les recettes deviennent difficiles à trouver ; deux solutions pouvant être envisagées :

- L'augmentation des tarifs
- Une subvention d'exploitation du budget communal

Il sera nécessaire de veiller à la bonne tenue du budget et de faire des points réguliers.

Il est tout de même remarqué au vu des relevés effectués que la quantité entrante au château d'eau est dans sa quasi-totalité revendue. C'est ainsi une bonne nouvelle et permet de constater qu'il n'y a plus de fuites importantes.

En section d'investissement, il sera proposé de contractualiser un emprunt à court terme pour financer la partie FCTVA des travaux du réseau d'eau à Edeville. Le reste des travaux sera pris en charge par le solde d'exécution de la section d'investissement d'une part, d'une subvention communale et d'une subvention FDI notifiée par le Conseil Départemental.

Le budget sera proposé au vote au prochain conseil équilibré en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement à 107 841.00 €

Section d'investissement à 122 775.00 €.

BP 291 - Assainissement

Monsieur le Maire a présenté le compte administratif 2018 et l'affectation du résultat comme suit :

section	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	117 197.62 €	54 342.11 €
DEPENSES	116 845.40 €	50 630.95 €
RESULTAT BRUT EXERCICE 2018	352.22 €	3 711.16 €
EXCEDENT REPORTE 2018 - RF 002	10 967.26 €	
EXCEDENT REPORTE 2018 - RI 001		173 065.34 €
SOLDE 2018	11 319.48 €	176 776.82 €
RESTE A REALISER		0.00 €
COMPLEMENT DU DEFICIT		0.00 €
Affectation du résultat		
Investissement :		
RI 001- Excedent d'investissement 2018 :		176 776.82 €
R1068 - Comblement du déficit 2018 :		0.00 €
Fonctionnement :		
R002-Excédent 2018 :		11 319.48 €

Monsieur le Maire expose le détail des chiffres proposés.

En section d'investissement, Monsieur le Maire se demande au vu des excédents d'investissement s'il ne serait pas judicieux de prévoir le raccordement à l'assainissement collectif les entreprises situées Zone de la Croix d'Auneau. Tout le bourg serait ainsi raccordé.

Une étude pourrait être envisagée pour estimer le coût de ses travaux.

Il faudrait également se renseigner auprès de l'agence de l'eau si des subventions peuvent être octroyées.

Le budget sera proposé au vote au prochain conseil équilibré en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement à 118 127.00 €

Section d'investissement à 230 368.00 €.

CC Cœur de Beauce

La Communauté de communes Cœur de Beauce lors du conseil communautaire du 11 février dernier, a approuvé le report de la prise de compétence de distribution d'eau potable au 1^{er} janvier 2023.

Considérant que :

- la CCcb n'est pas prête
- La gestion en régie est adaptée et économique
- Les agents communaux ont les compétences ainsi que les connaissances parfaites du réseau
- Le programme d'investissement pour le renouvellement du réseau d'eau est non achevé

Compte tenu de :

- La proximité avec les abonnés
- La réactivité en cas de gestion de panne et autres problèmes,

La commune d'Ouarville propose de demander le report de la prise de compétence « eau » au 1^{er} janvier 2023.

POPULATION

Mutuelle à destination des habitants, participation d'Axa

Monsieur informe le conseil qu'une proposition d'AXA lui a été faite afin de procéder à un appel à partenariat pour organiser une mise en concurrence des compagnies d'assurances pour un contrat de complémentaire santé à destination des habitants d'Ouarville.

A l'unanimité cette proposition n'est pas retenue par le conseil municipal estimant que ce n'est de la compétence de la commune de proposer un tel contrat.

POINTS DIVERSES

o Partenariat bibliothèque

Monsieur Pichard informe le conseil du renouvellement pour la 3^{ème} année consécutive du partenariat avec la bibliothèque de Beville le Comte et Brezolles sur le thème : « les hommes et les sciences, comment les découvertes et les avancées scientifiques changent le monde ». A ce titre, deux actions sont envisagées :

1. Sortie à la cité de sciences et de l'industrie de la Villette le samedi 18 mai
2. Spectacle de marionnettes scientifico-rigolo le samedi 15 juin

La dépense pour la commune sera de l'ordre de 400 €

o DIA 2018

La liste a été communiqué aux élus à titre informatif.

o Maison SCAEL

Un bureau d'études a été missionné par la SCAEL pour envisager le devenir de la maison individuelle situé à côté de la SCAEL. Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a reçu le Bet en présence de Monsieur PINGUENET en vu de connaître la position de la commune sur cette maison et si celle-ci pouvait être intéressante pour y effectuer du locatif. Il projette également la vente de ce bien ou sa démolition.

Compte tenu de la situation géographique de cette maison (à proximité immédiate su silo) et de l'absence de besoin de salles communal, le conseil décide de ne donner suite à cette proposition.

o Réfection du réseau d'eau à Edeville

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux débiteront fin mars

o Convention de mise à disposition de la commune d'une parcelle appartenant à M. et Mme THIROUIN

Suite à la vente de la ferme et des terres agricoles de Mr DOUBLET Jean-Pierre, il a été convenu avec les nouveaux propriétaires de renouveler la convention existante avec Mr DOUBLET de mise à disposition d'une parcelle pour autoriser la commune à creuser un fossé d'infiltration permettant d'y recevoir les eaux pluviale issues du poste de relevage situé rue de Chartres, à proximité de l'ancienne station d'épuration. Le conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette décision.

o PLUi

Le projet avance bien. Le Bureau d'études en charge envisage la sortie du PLUi au cours du 2^{ème} semestre 2020. Monsieur le Maire précise que celui-ci est encadré par le SCOT et prévoit sur Ouarville une prévision d'habitation autorisé sur 10ans de 23 maisons environ. De plus, Monsieur le Maire indique que le PLUi

intègre des rétentions foncières. Ainsi le PLU actuel sera de ce fait entièrement révisé. L'importance pour Ouarville serait de conserver la zone commerciale, la zone d'activités ainsi que les pôles de vie secondaires.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur CLAVIER indique que les fossés bordant la voie d'accès à Valoryele ont besoin d'un curage. Dans la mesure où cette voie est communautaire, la demande sera transmise à la Communauté de Communes.

De plus, il signale que des candélabres sont éteints et/ou clignotants face à son habitation.

Aussi, il informe le conseil municipal que le centre de secours a retrouvé d'anciens équipements liés à l'activité de pompiers et propose de les mettre à disposition du musée Départemental de Bonneval. L'ensemble du conseil municipal est favorable sous réserve qu'une convention soit signée avec le SDIS28 afin de bien identifier le matériel qui sera mis à disposition.

Monsieur MINARD rappelle au conseil l'atelier sur la consommation qui aura lieu le 13 mars à l'espace des 4 Vents.

Monsieur le Maire informe les conseillers que la période de grand débat est terminée et précise qu'il n'y a eu aucune doléance inscrite sur le cahier mis à disposition en mairie.

TOUR DE TABLE

Séance levée à : 23h15

Prochain conseil : le mardi 2 avril 2019

Copie intégrale,

Le Maire